Ville de Villeneuve d'Ascq Décision



Objet : Avenant n°5 - Affaire n°21S0024 - Lot 1 : Maintenance, contrôle, nettoyage et réparation des aires de jeux municipales - Annule et remplace la décision VA_DEC2024_413 du 15 juillet 2024

N°: VA_DEC2024_466 Service: Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1 à L2193-3 du Code de la commande publique,

décidons

De conclure avec la société SAS RECRE'ACTION, située à SERRIS (77700), titulaire du lot 1 du marché Maintenance, contrôle, nettoyage des aires de jeux municipales, un avenant n°5 afin de prendre en compte les éléments suivants :

Mise à jour du patrimoine d'aires de jeux municipales avec l'ajout de l'aire de jeux du lac du Héron pour un montant de 1048, 82 € HT.

Le montant du marché est modifié comme suit :

- Montant initial du marché : 161 383,76 € H.T.
- Montant du marché (après avenant n°1): 172 178,16 € HT
- Montant du marché (après avenant n°2) : 176 548, 34 € HT
- Montant du marché (après avenant n°3 : 178 548, 34 € HT
- Montant du marché (après avenant n°4) : 177 666, 22 € HT
- Montant du marché (après avenant n°5) : 178 715, 04 € HT (soit une hausse de 10,74 % par rapport au montant initial du marché)

N°: VA_DEC2024_466 (PROJET: VA_PROJDEC_12314) La durée totale du marché s'élève à 48 mois.

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Imputation budgétaire: 615231 845 2400; 6156 822 2400

Politique publique (domaine-action-activité) : 02.3.1 Aires de jeux

Fait à Villeneuve d'Ascq le mercredi 24 juillet 2024

2/2

Le Maire, Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-204549-AU-1-1

Date AR Préfecture : jeudi 25 juillet 2024

N°: VA_DEC2024_466 (PROJET: VA_PROJDEC_12314)